

le **Courrier** Départemental

Le mensuel de la CGT du 69

N° 6 - Septembre 2025



**Une rentrée
syndicale,
sociale
et sportive !**

The 'la cgt' logo is positioned at the bottom center of the page, overlaid on a red rectangular background. It consists of the word 'la' in a cursive script and 'cgt' in a bold, sans-serif font.

Edito

Dans un contexte où les crises environnementales, politiques et sociales se cumulent et où l'extrême droite gagne du terrain, notamment avec l'aide des grands patrons milliardaires, ni le gouvernement ni le patronat ne prendront leurs responsabilités pour protéger notre démocratie, nos conditions de travail ou encore notre modèle social.

Licenciements, fermetures d'usines, réorganisations sans concertation des salariés, chômage en hausse... la CGT recense un nombre de 400 plans de licenciements en France.

Les décisions d'un gouvernement au service du capital engendrent désespérance et abandon de l'engagement du monde du travail. Des filières industrielles entières sont menacées, des entreprises mises à mal (JTEKT, Rexroth, DOMO...), des services publics à l'os. Face au désastre sur les emplois, il faut que nous soyons porteurs d'espoir et de propositions revendicatives concrètes, pour gagner ensemble, la convergence des revendications.

La concertation décidée par le 1er ministre afin de trouver un consensus sur la question de la réforme des retraites a été un échec cuisant pour la politique néolibérale du gouvernement.

C'était un objectif ambitieux qui cachait une tactique politicienne visant à rassurer l'opinion, à trouver une majorité pour ce gouvernement assis sur une instabilité grandiloquente et surtout gagner du temps pour pouvoir passer à autre chose dans le débat public.

Le Premier ministre a annoncé une année noire pour le monde du travail et de nouveaux cadeaux pour les entreprises : c'est une déclaration de guerre aux droits des travailleuses et des travailleurs !

Au lieu d'ouvrir les yeux sur les urgences sociales – salaires, conditions de travail, santé, éducation, climat – le gouvernement choisit de faire payer une nouvelle fois les travailleur·euses, notamment les privé·es d'emploi et les retraité·es, et stigmatise les agent·es du service public.

Le discours du 1er ministre concernant le budget 2026 de l'état aussi bien que celui de la Sécurité sociale, s'inscrit dans la droite ligne des débats de celui de 2025. Les mesures proposées ne sont pas nouvelles, elles sont des classiques de politique austéritaire pour partie déjà proposées depuis le début du quinquennat. Ce sont ces mêmes propositions qui ont conduit à la chute du gouvernement Barnier.

Aujourd'hui forte des plus de 600 000 adhérent·es, la CGT doit s'attaquer à de nouveaux défis pour aider et outiller le monde du travail à résister et à créer les conditions de nouvelles avancées sociales. La popularité et la visibilité de la CGT doivent se traduire en adhésions, en progrès électorale et en conquêtes sociales.

Il est temps de sortir du défaitisme et de nous mettre en ordre de bataille. Cela nécessite que l'ensemble des syndicats s'implique dans les plans de travail impulsés par notre organisation, en s'appuyant notamment sur les nombreux matériels disponibles, mais surtout en réunissant les syndiqué·es, en nous déployant auprès des salarié·es, en mettant à jour nos cahiers revendicatifs et en mettant en œuvre le processus de mobilisation nécessaire au camp des travailleuses, travailleurs, retraité·es et privé·es d'emploi.

Maud MILLIER

Secrétaire Générale de l'UD CGT 69

Le 05/09/2025

Sommaire

● PAGE 2 : L'EDITO

● PAGE 3 - 4 : 80 ANS DE LA SECURITÉ SOCIALE

● PAGE 5 : 80 ANS DE LA CNR

● PAGE 6 - 7 - 8 : LE SPORT, VECTEUR D'ÉMANCIPATION

● PAGE 9 - 10 : LA PAIX

● PAGE 11 : POUR UNE RENTRÉE SYNDICALE ET SOCIALE

● PAGE 12 : 130 ANS DE LA CGT

● PAGE 13 - 14 : 130 ANS DE LUTTE CONTRE L'EXTRÊME DROITE

**Le COURRIER
DÉPARTEMENTAL**

Union Départementale CGT du Rhône et de la Métropole de Lyon

215 cours Lafayette 69006 Lyon Tél. : 04 72 75 53 53 - Fax : 04 72 75 53 59 - Email : ud69@cgt.fr

Directeur de publication : João PEREIRA AFONSO - Mise en page : Collectif Communication de l'UD CGT 69

n° CPPAP : n° 0919S07039 - ISSN : 1266-1465 -

LA CGT SUR LA TOILE

Site de l'UD CGT 69

<https://ud69.reference-syndicale.fr/>

Site du CR CGT AURA

<https://www.cgt-aura.org/>

Site de la CGT

<https://www.cgt.fr/>

Site de la NVO

<https://nvo.fr/>

Suivez nous sur Facebook : Ud Cgt du Rhône

80 ANS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Il y a 80 ans, le 8 mai 1945, les armées nazies capitulaient. Enfin l'Europe commençait à panser ses plaies et le monde à s'imaginer en paix. Une paix plus que précaire aujourd'hui.

80 ans cette année aussi que le conseil national de la résistance à imaginer ce concept révolutionnaire, celui d'en finir avec la souffrance, l'indignité et l'exclusion, en mettant l'homme à l'abri du besoin et en faisant de la retraite non plus une antichambre de la mort mais une nouvelle étape de la vie. Ces mots sont extraits du discours du Ministre communiste Ambroise Croizat, militant syndical CGT de la métallurgie. Ainsi naissait il y a 80 ans la sécurité sociale, notre Sécurité Sociale. Alors qu'aujourd'hui tout porterait à croire que l'argent manque, il est impératif pour la CGT, de faire savoir que le financement de notre protection sociale, ce legs des « jours heureux » est possible.

La sécurité sociale n'est pas née seulement de l'impérieuse nécessité de mettre en place une organisation en mesure de protéger la population au sortir de la seconde guerre mondiale. Bien avant 1945 des collectifs ouvriers, puis de lois avaient pavé le chemin.

Cependant, le programme du CNR prévoyait un « plan complet de sécurité sociale, visant à assurer tous les citoyen.nes des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentant.es des intéressé.es de l'état ». Une gestion pensée par et pour les travailleuses et travailleurs. La sécurité Sociale a été instituée par l'ordonnance du 4 octobre 1945.

La loi du 22 mai 1946 du ministre communiste et Secrétaire de la Fédération CGT des métaux Ambroise Croizat, généralise la sécurité sociale. « Rien ne pourra se faire sans vous lance Ambroise Croizat, le 12 mai 1945 : « La sécurité sociale n'est pas qu'une affaire de lois set de décrets. Elle implique une action concrète sur le terrain, dans la cité, dans l'entreprise. Elle réclame vos mains ! »

Pour la mettre en place, les militant.es de la CGT sont déterminés. Cinq millions d'adhérent.es, cela crée une dynamique, une force qui permettra de trouver des locaux pour installer les 123 caisses primaires et les caisses locales et les 113 caisses d'allocations familiales. Il faut alors convaincre de l'utilité d'un régime général remplaçant tout ce qui existe, avec une caisse unique, une adhésion obligatoire, une cotisation interprofessionnelle à taux unique, une gestion où les

représentant.es des travailleuses et des travailleurs représentent les ¾ des administrateurs. C'est une bataille de classe !

Le constat sera fait plus tard que l'investissement de la CGT dans la réalisation de la sécurité sociale et le vent de réforme de gauche qui soufflaient en France plus fort qu'ailleurs, a contribué à dépasser la logique d'assurance et à mettre en place un système protecteur plus important que dans les autres pays.

La sécurité sociale a été créée au sortir de la guerre de 39-45, par les camarades du Conseil National de la Résistance. C'est par la mobilisation, dans chaque département, des militant.es communistes et adhérent.es de la CGT, que cette formidable idée d'une caisse commune de solidarité pour soutenir les salarié.es face aux difficultés de la vie à vue le jour, en un temps record et malgré un pays dévasté et ruiné par la guerre.

Une caisse de solidarité, gérée par et pour l'ensemble des salarié.es, afin qu'ils et elles puissent « cotiser selon leurs moyens et bénéficier selon leurs besoins ».

L'être humain a constamment recherché à améliorer son quotidien et celui de sa famille, dans le but d'assurer l'essentiel pour lui, ses enfants et ses proches.

Peut-être n'avons-nous pas toujours mesuré le caractère révolutionnaire de la sécurité sociale. Permettre l'accès aux soins, le traitement des maladies, la réparation des accidents de la vie, le droit à une retraite digne, non pas selon les moyens de chacune et chacun mais grâce à la solidarité de tous, était en soi une innovation extraordinaire, le tout bousculant ainsi le fondement même de l'ordre capitaliste de notre société.

Songez donc : un budget qui équivaut à celui du pays, financé non par l'impôt, mais par des cotisations salariales et patronales, et géré par à ¾ par des représentants élus des salarié.es !

Depuis 80 ans, la sécu résiste grâce aux luttes contre la remise en cause de ses fondements.

La sécurité sociale, c'est la reconnaissance de notre travail, la mère des batailles. Défendons-la !

Pour fêter ses 80 ans, l'UD CGT 69 et l'UD FSU 69 organiseront cet automne un débat public pour lui donner l'élan nécessaire pour relever les nombreux défis de notre temps.

D'ores et déjà, vous pouvez vous inscrire à la journée d'étude organisée par l'UL CGT de Vénissieux, Saint-Fons, Feyzin, le 13 octobre !

ABONNEZ-VOUS



La Sécu

UNE IDÉE TOUJOURS
RÉVOLUTIONNAIRE



RENCONTRE
Bruno Palier : la protection
sociale dans le monde

PORTRAIT
Ambroise Croizat, l'ouvrier
CGT à l'origine de la Sécu

RENONCEMENT AUX SOINS
Quand se soigner relève
du parcours du combattant

Soutenez
une presse syndicale
indépendante et engagée.
nvo.fr



1 AN D'ABONNEMENT
Tarif syndical
60€/an (76€/an)

NVOBOUTIQUE.FR

80 ANS DU CNR, COMITÉ D'ENTREPRISE ET ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES

Le programme du CNR prévoyait « l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale... Le droit d'accès... aux fonctions de directions et d'administrations pour les ouvriers... et la participation des travailleurs à la direction de l'économie... La reconstitution... D'un syndicalisme indépendant doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ».

Ces principes aboutissent à la création des Comités d'entreprises qui se fait en plusieurs temps car cette innovation va dépendre du rapport de force entre la CGT et le patronat sur le plan social.

In fine une loi est adoptée, concernant toutes les entreprises de plus de 50 salarié.es. Les membres des comités d'entreprise sont élu.es et bénéficient d'une délégation de 20 heures par mois pour exercer leur mandat.

Sur le plan économique, le comité d'établissement est obligatoirement consulté sur « l'organisation, la gestion et la marche de l'entreprise ». Le CE est en outre obligatoirement informé des bénéfices de l'entreprise et peut émettre des suggestions. Il a droit aux mêmes documents que les actionnaires et peut recourir à un expert-comptable pour accéder aux comptes de l'entreprise.

Ce n'est pas une gestion ouvrière mais cela donne de sérieux moyens d'actions et d'interventions pour les syndicalistes.

Mis à mal, le patronat mène une lutte tenace pour faire retarder la mise en place des comités d'entreprises. Cette résistance âpre se fait également sur un autre plan, celui du transfert prévu par la loi, des œuvres sociales patronales au CE.

Cela porte un coup formidable au patronat. En effet celui-ci par « philanthropie » contrôlait in fine toute la vie du travailleur dans et en dehors de l'entreprise.

C'est d'ailleurs dans cet état d'esprit que le patronat a édifié des cités ouvrières, mettant en place des jardins ouvriers, des écoles ou des centres d'apprentissages, etc... Derrière l'image du paternalisme soucieux de la vie de ses salarié.es se cache alors tout un réseau d'institutions qui permettait un contrôle social total sur le travailleur et camouflait l'antagonisme du capital et du travail.

Transférer la gestion des œuvres sociales patronales aux travailleurs n'a pas eu d'équivalent dans le monde. Leur gestion par les comités d'entreprises fut un rude coup porté à l'hégémonie des puissants. Cette gestion fut globalement un succès et a permis aux salarié.es et à leurs familles un large accès à la culture et aux loisirs.

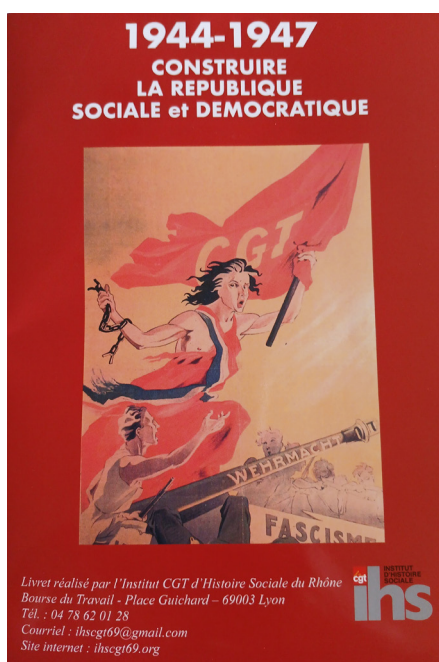
Afin de se réapproprier les enjeux qui découlent des activités sociales et culturelles et dans le cadre de la construction d'une structure régionale adaptée, le 8 octobre, les syndicats des CSE à majorité CGT sont invités à débattre de la nécessité de porter une politique CGT émancipatrice en matière d'activités sociales et culturelles dans les entreprises et les administrations.

Conquérir de nouveaux droits, tant pour les salarié.es que pour les citoyen.nes de notre pays et de nouveaux moyens pour rendre accessible économiquement, culturellement et physiquement les activités sociales, culturelles, physiques et sportives, est un élément constitutif du développement humain, moteur de la transformation sociale à laquelle nous aspirons. Ces aspirations et les conditions de sociabilisation

que nous revendiquons sont également autant de remparts au repli sur soi et à la propagation des idées d'extrême droite.

Le développement, le partage et l'accès de tous à la culture, aux loisirs, aux sports, aux vacances sont les conditions essentielles de la réalisation d'une véritable démocratie.

C'est un axe de construction revendicatif et de mobilisation car il est facteur d'échanges, de connaissances et d'émancipation.



**1944 - 1947
CONSTRUIRE LA RÉPUBLIQUE SOCIAL
ET DÉMOCRATIQUE**

LIVRET DISPO À LA COMMANDE

IHS CGT 69

E-mail : ihscgt69@gmail.com

Tél. : 04 78 62 01 28

LE SPORT, VECTEUR D'ÉMANCIPATION

Les premiers pas du sport ouvrier datent de 1908.

La CGT promeut la mise en place d'une véritable politique du sport pour tous, permettant tout type de pratiques, à un coût accessible, pour toutes les populations dans le cadre d'un service public du sport en relation avec un ministère de plein exercice. Valoriser le sport en tant que facteur de brassage des différentes populations fait partie intégrante des valeurs de la CGT.



Un constat, beaucoup de citoyennes et citoyens de notre pays sont encore privé-es d'un accès à la pratique sportive. La première barrière est économique : le sport peut avoir un coût financier important, le rendant inaccessible à certain-es salarié-es et leur famille. Par ailleurs, alors que des collectivités locales délaissent déjà parfois les infrastructures sportives pour cause de contraintes financières, le budget austéritaire annoncé par le gouvernement va encore aggraver la situation.

Pour la CGT, le sport est vecteur d'inclusivité.

La CGT se bat dans les lieux de travail pour la création de clubs, d'infrastructures ou de pratiques sportives sur le temps de travail notamment au travers des activités sociales des CSE.

Le sport est l'enjeu d'une bataille sociale et culturelle large. La CGT milite pour que le sport soit vecteur de solidarité et de sorofraternité.

La CGT s'intéresse au sport depuis qu'elle existe.

Le sport a toujours été instrumentalisé, que ce soit par l'Etat pour fabriquer des combattant-es ou par les patrons pour instrumentaliser les salarié-es, afin qu'ils et elles soient en bonne santé, au service des entreprises. Dès les premiers congrès de la CGT, le syndicat s'est préoccupé du sport en général et du sport à l'entreprise pour soustraire les salarié-es des mains des patrons.

La création des comités d'entreprise en 1945 a constitué un tournant et une grande évolution dans l'histoire du sport à l'entreprise. Le sport est alors

considéré, avec l'accès à la culture, comme un moyen d'émancipation. Partant du principe que les salarié-es ne sont pas « tronçonnables » : ils et elles sont travailleuses et travailleurs, mais aussi citoyen.nes et en dehors du travail, ils et elles ont la possibilité d'accéder aux pratiques culturelles et sportives. La CGT a considéré qu'il fallait offrir à ces salarié-es les moyens de pratiquer les sports de leurs choix, dans le cadre des comités d'entreprise.

FOCUS FSGT :

Qu'est-ce que la FSGT ?

La FSGT a été fondée le 24 décembre 1934 de l'union de deux fédérations sportives ouvrières, l'Union des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail et de la Fédération Sportive du Travail, elles-mêmes héritières de la Fédération Sportive Athlétique Socialiste, fondée en 1908. Son but était, selon la charte constitutive, de se mettre au service des "intérêts sportifs" de l'ensemble du monde du travail, notamment pour que le sport représente "devant les menaces de fascisme et de guerre", un instrument de résistance culturelle et de conquêtes sociales. Cette perspective sera complétée à la Libération par les nouveaux statuts, marqués par l'esprit du réseau "Sport libre" et du Conseil National de la Résistance, qui fixent également comme projet de former à travers l'activité sportive les citoyen.nes "d'une République laïque et démocratique".



Le refus du racisme et du fascisme : Du soutien aux Olimpiada Popular de Barcelone en juillet 1936, dans la suite du boycott des Jeux Olympiques de la honte de Berlin, capitale de l'Allemagne nazie, à la solidarité avec les sportifs et sportives non-raciaux dans l'Afrique du Sud de l'Apartheid, la FSGT s'est engagée aux cotés de celles et ceux qui ne conçoivent pas que le sport

puisse tolérer le racisme, sous toutes ses formes. De même la solidarité internationale se manifesta par la reconnaissance du sport palestinien, puis sur place dans les échanges internationaux avec les clubs de

Gaza et Cisjordanie, ou auparavant dans le refus des guerres coloniales (Indochine, Algérie).

L'innovation dans les pratiques : Les militant·es de la FSGT ont constamment adapté les pratiques sportives pour les rendre accessibles et épanouissantes pour le plus grand nombre. Dans ce cadre, et depuis les premiers pas du sport ouvrier en 1908, elle a défendu et promu le sport féminin, à égalité avec son homologue masculin. Par exemple, en étant la première à ouvrir dans les années 60 les compétitions de judo et de lutte aux femmes. De même, dans les usines en grèves de 1968 a mûri le foot à 7 auto-arbitré qui restituait le foot aux joueurs, puis aux joueuses. Pratiques mixtes ou pratiques partagées handivalides, s'inscrivent dans cet apport du sport populaire à l'évolution et la démocratisation des activités physiques et sportives.

FOCUS : Tour de France

Le Tour de France est créé en 1903 par le journal « L'Auto ». À l'époque, si le cyclisme est déjà très populaire, les compétitions n'en sont qu'à leurs balbutiements. Mais le Tour de France, c'est aussi le Tour de la France. De cette France populaire, chaleureuse et familiale. Celle qui travaille, qui résiste et qui lutte.

La présence de la CGT sur cet événement est culturelle et historique. Lors de la Seconde Guerre mondiale, un certain nombre de journaux entrent dans la clandestinité. Ce fut le cas notamment de la Vie Ouvrière. Une page d'histoire à la fois tragique et glorieuse.

Depuis 1947, sont invités à y participer les titres de presse qui ont contribué à la Libération. Dont "La Vie Ouvrière", le journal de la CGT, et cette petite tradition perdure encore jusqu'à aujourd'hui.

Depuis, la CGT a suivi sur les routes de France, cet événement, regardé dans le monde entier aujourd'hui, afin de faire connaître ses revendications.

Pour la CGT, il est important d'être présent sur le tour, car c'est un moment privilégié pour aller à la rencontre des gens.

ELAN SYNDICAL :

L'Elan Syndical, club partenaire de l'UD CGT 69 a fêté cette année sa quatrième bougie.

L'Elan syndical du Rhône est un club omnisport créé avec le soutien de l'UD CGT du Rhône, animé par des militantes et militants CGT.

Club Partenaire CGT et affilié à la FSGT, il vise à associer sport et valeurs syndicales.

Il propose des tarifs privilégiés aux adhérents et adhérentes CGT (tarifs « partenaires »).

Le club accueille aussi les non syndiqué·es tout en cherchant à les convaincre de s'organiser CGT. Il cherche à rendre le sport accessible à toutes et tous et propose donc des tarifs abordables.

L'Elan syndical propose de multiples activités.

Par ailleurs, Le club recherche des camarades CGT ayant une expérience d'encadrant·es sportif·ves pour renforcer et développer son offre. Contact mail : contact@esr69.fr

Cette mise en lumière de la pratique sportive prend une dimension supplémentaire dans le contexte actuel. Une occasion de souligner l'importance du sport populaire, et son rôle unique afin que la pratique sportive constitue un élément essentiel de la vie sociale et de l'épanouissement individuel de toutes et tous.



BULLETIN CONTACT « ELAN SYNDICAL RHÔNE » 2025 - 2026 Association sportive omnisport

NOM : PRENOM :
 DATE ET LIEU DE NAISSANCE : NATIONALITE :
 ADRESSE :
 CP VILLE :
 NUMERO DE TELEPHONE :
 MAIL :

CONTACT : Elan Syndicale - UD CGT 69 - 215 cours Lafayette 69006 Lyon / Email : contact@esr69.fr / Site internet : www.esr69.fr



SAISON 2025-2026



ELAN SYNDICAL DU RHÔNE CLUB OMNISPORT

**SPORT SOLIDAIRE, ÉDUCATION POPULAIRE !
EN MIXITÉ**

BOXE ET SELF DEFENSE

MARDI (FRANÇAISE ET
SELF) ET MERCREDI
(ANGLAISE ET SELF)
18H30-20 H
PASS PRESSENSE
LYON 8

CYCLOTOURISME

MERCREDI 18H
METRO MERMOZ
+ SORTIES 2 DIMANCHE PAR
MOIS LE WEEK END

YOGA

LUNDI 18H30-19H45
LIEU A CONFIRMER
PLACES LIMITEES

COURS D'ESSAIS POSSIBLES

1 ADHESION = PLUSIEURS ACTIVITES
(DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES)

FOOT À 7 LOISIR

MERCREDI ET VENDREDI
18H30-20H
STADE DUMONT
LYON 8

RUNNING

MARDI 18H30
ENTREE PARC SERGENT
BLANDAN
LYON 7

THÉÂTRE

JEUDI 18H30-20H30
LIEU A CONFIRMER
PLACES LIMITEES

Tarifs sur notre site

www.esr69.fr

Contactez-nous !

contact@esr69.fr

LA PAIX, LE PRÉALABLE À L'EXERCICE DES DROITS HUMAINS



Des personnes inspectent les dégâts dans le quartier Sheikh Radwan, dans la ville de Gaza, après un bombardement israélien, le 1^{er} août 2024. | OMAR AL-QATTAA / AFP

Palestine, Ukraine, Soudan, Congo, Birmanie, Yémen, Somalie, Ethiopie, la liste est non exhaustive...

Dans bien des cas, nous sommes concernés par ces conflits armés, pas seulement en tant que citoyen.nes du monde mais aussi en solidarité avec les travailleur.euses, parfois organisé.es en organisations syndicales avec qui nous coopérons au plan international, ou encore parce que nous sommes confronté.es aux mêmes patrons, à la même optimisation et prédation capitalistes.

Dans ce contexte, si nous saluons l'annonce du gouvernement Français de reconnaître l'état de Palestine, nous souhaiterions que ces déclarations aillent au-delà des discours et que la reconnaissance intervienne sans délai, alors que la Palestine disparaît sous nos yeux.

Aux Etats-Unis, entre bras de fer géopolitique et guerre commerciale, depuis janvier l'administration Trump relance une offensive économique mondiale. En imposant des taxes massives sur les importations, les Etats-Unis cherchent à protéger leur économie



Des réfugiés Rohingyas fuyant la Birmanie sont secourus le 21 mars 2024 au large d'Aceh Ouest, en Indonésie, après le naufrage de leur bateau. ZAINAL ABIDIN / EFE/MAXPPP



Une manifestation à Mogadiscio, en Somalie, durant la crise du Covid-19, le 25 avril 2020. Photo : Farah Abdi

déclinante et à assoir leur domination sur le reste du monde. La France et l'Union Européenne ne seront pas épargnées. Après des mois de menaces tarifaires, l'Union européenne et les États-Unis ont conclu un accord commercial imposant un droit de douane de 15 % sur la majorité des produits européens. Ce n'est pas un compromis, mais bien une capitulation !

Loin d'être une réponse conjoncturelle, cette stratégie s'inscrit dans un changement de paradigme : faire payer au reste du monde le maintien de la puissance américaine, en marchandant tout, y compris la guerre.

Dans ce contexte les dirigeants français ne prennent aucune disposition pour s'émanciper des logiques de globalisation des échanges et utilisent la situation pour renforcer la pression sur les travailleuses et les travailleurs.

Sous couvert de solidarité internationale, les politiques d'austérité et de régression sociale s'intensifient. La logique d'exception devient la norme ; une nouvelle version de l'économie de guerre mais sans guerre, au seul bénéfice du capital.

En Argentine, malgré l'absence de majorité de son parti au Congrès, Javier Milei a obtenu, en négociant avec la droite, une loi lui octroyant les pleins pouvoirs pendant un an. Il gouverne désormais à coups de décrets et de véto. Il a ainsi drastiquement réduit les dépenses publiques : arrêt de tous les travaux, non renouvellement des contrats dans les agences publiques, baisse réelle des salaires dans la fonction publique, privatisations, coupes brutales dans les transferts aux provinces et fin ou réduction massive des subventions sur les transports, l'eau, l'électricité ou le gaz.

Ici ou ailleurs, les travailleuses et les travailleurs sont toujours les premières victimes des guerres et des situations de pauvreté qu'elles engendrent. La misère, le désespoir, le chômage et la détresse alimentent ces conflits depuis longtemps. Éradiquer ces causes, les politiques d'austérité qui participent aux montées du fascisme, est une des conditions de la paix.

Face à la marchandisation de la planète, à la mise en concurrence des peuples et à la destruction des outils productifs, la CGT ne se contente pas de dénoncer. Elle propose, elle agit, elle organise.

130 ans de lutte pour la Paix. La CGT est une organisation internationaliste. Elle contribue à la solidarité entre les peuples. Elle lutte pour la paix, contre toutes les formes de racisme et de sexisme où que ce soit sur la planète. Sa participation aux luttes anti coloniales, à l'émancipation de tous les peuples a été constante



« Défendre l'université, c'est défendre la patrie » ou « Pourquoi avoir peur d'éduquer le peuple ? » affichent les pancartes de ces manifestants à Buenos Aires, le 23 avril. (Natacha Pisarenko/Ap/SIPA)

tout au long de son histoire. Elle continue aujourd'hui de lutter contre les impérialismes, d'où qu'ils viennent.

Le droit à la paix et à la sécurité de tout être humain et des populations doit constituer une finalité fondamentale de l'action des États et des institutions internationales.

L'actualité est marquée par la multiplication des conflits armés dans le monde qui poussent des populations sur le chemin de l'exil démontrant la nécessité de construire et développer une véritable culture et économie de paix.



La CGT et Le Mouvement de la Paix partagent la même préoccupation. Il est urgent de mobiliser les salarié·e-s et plus largement les opinions publiques pour agir sur le processus de désarmement, pour la transition climatique, pour la promotion des droits humains et d'une culture du dialogue et de la paix.

C'est en partant de ce constat partagé entre nos deux organisations que nous nous sommes engagés à contribuer au succès de la journée internationale de la Paix le 21 septembre 2025.

Dans une volonté de tisser des liens concrets de solidarité internationale, l'UD CGT 69 a pris attache avec la FENASOL, organisation syndicale Libanaise qui lutte au quotidien contre la guerre qui fait rage à ses frontières.

AGENDA

Le 19 septembre à 14h, l'UD CGT 69 vous propose un échange en visio avec l'organisation FENASOL amie de la nôtre, afin de rendre concret et palpable notre solidarité indéfectible avec les opprimé.es de tous les pays colonisés ou en guerre et de celles et ceux qui à l'instar de Georges Ibrahim Abdallah injustement incarcéré pendant plus de 40 ans, luttent pour l'auto-détermination des peuples et la liberté

POUR UNE RENTRÉE SYNDICALE ET SOCIALE, SOIGNONS NOTRE VIE SYNDICALE



Nous le rappelons régulièrement : notre force, c'est notre organisation. C'est elle qui nous sert d'outil collectif pour la conquête de nouveaux droits, mais aussi pour conserver ceux qui nous restent, ce qui est bien souvent le lot commun des luttes du moment. Notre organisation, c'est aussi ce qui assure notre indépendance du patronat et de l'Etat. C'est bien notre organisation qui assure que notre boussole indique bien la bonne direction, celle de la défense de nos intérêts de classe.

Enfin, notre organisation, c'est ce qui nous permet de grandir. C'est son histoire, c'est son poids, c'est ce qui nous permet de ne pas seulement être un agglomérat d'individus participant vaguement au même combat, mais bel et bien une classe organisée.

Alors que le patronat divise pour mieux régner, casse les collectifs de travail, et attaque systématiquement l'ensemble des droits que nous avons réussi à conquérir par la lutte, il est possible que le dernier outil qui nous reste soit notre organisation.

Le 8 avril, les résultats de la représentativité ont été publiés. Si la CGT reste un pilier du paysage syndical, les chiffres confirment aussi la nécessité de redoubler d'efforts pour faire progresser l'implantation et renforcer l'activité des syndicats.

Si la CGT reste la deuxième organisation syndicale sur le plan national, l'écart avec la CFDT se creuse. Le constat est sans appel : il faut renforcer l'implantation CGT, investir tous les collèges et reconstruire une stratégie offensive et coordonnée.

Le cœur électoral de la CGT, historiquement ancré dans le collège 1 (ou C), se rétrécit. Le nombre d'électeurs inscrit dans ce collège est en baisse de 5% avec une participation qui chute à 53%. A l'inverse le corps électoral des ICT Ingénieurs Cadres et Techniciens (collège 2 et 3 ou A et B) progresse. Ce poids croissant des ICT explique les résultats en hausse de la CFE CGC notamment dans les grandes entreprises où la part du travail ouvrier est de plus en plus externalisée ou sous-

traité dans des entreprises plus petites, dépourvues de représentation syndicale.

Notre département concentre un nombre de sièges très important. Nous y constatons par ailleurs une diminution de près de 20 000 du nombre d'ouvriers et employé.es travaillant dans des entreprises de plus de 11 salarié.es, tandis que le nombre de cadres et ingénieurs travaillant dans des entreprises de plus de 11 salarié.es augmente de 10 000. On a donc une baisse du nombre de salarié.es rattachés à un CSE dont le siège est dans le Rhône, mais une augmentation du nombre de salarié.es des TPE : C'est la matérialisation de la sous-traitance et de l'externalisation du travail, avec le développement d'une myriade de TPE sur notre département.

La proximité, l'écoute, les pratiques revendicatives, la qualité de vie syndicale sont autant de leviers de reconquête, tout comme la pratique permanente de la démocratie syndicale. La démocratie n'est pas une fin en soi. C'est le moyen d'impliquer nos syndiqué.es afin de créer les conditions de luttes gagnantes.

Préparer le cycle 5, c'est maintenant !

Les échéances s'échelonnent sur les trois prochaines années. Si le prochain cycle a déjà commencé dès janvier 2025, une grande partie des scrutins se déroulera le deuxième semestre 2026 et sur l'année 2027. Autre point d'orgue du cycle 5 : les élections dans la fonction publique, décembre 2026 et les élections TPE, fin 2008, avec plus de 5 millions de salarié.e-s concerné-es.

Nous avons besoin dès à présent de l'engagement de l'ensemble des syndicats, UL et branches professionnelles organisés en territoire autour du renforcement, de l'implantation syndicale et de la construction de plans de syndicalisation.

Par ailleurs une journée d'étude autour des questions de structuration syndicale aura lieu le 6 novembre prochain, réservez la date dès à présent !

130 ANS DE LA CGT



Cette année nous célébrerons les 130 ans de notre organisation syndicale CGT. L'occasion pour nous de nous interroger sur ce qui a concouru à la construction de notre confédération, à son souci permanent de démocratie et de rassembler massivement les travailleuses et travailleurs autour de leurs intérêts communs. Les 130 ans de la CGT sont une célébration particulière pour la CGT mais aussi pour le monde du travail. L'histoire de la CGT est totalement liée à l'histoire sociale de notre pays et même au-delà. Nous sommes l'organisation, actrice sociale structurante présente dans le quotidien des travailleuses et des travailleurs.

La CGT a une longue histoire, mais c'est aussi elle qui fait l'histoire, en témoignent les nombreux conquits sociaux qui n'ont cessé de façonner notre société. Cet héritage confère à notre organisation une légitimité incontestée dans le paysage syndical.

Le 23 septembre 1895, le congrès de Limoges a réuni deux organisations ouvrières, la territoriale et la professionnelle, pour créer la CGT. Il a marqué le début d'une histoire sociale intense qui a porté le progrès social en France.

Dans la continuité de ses rapports à la société, la CGT s'affirme aujourd'hui, comme un contre-pouvoir social au service d'un monde du travail confronté à des mutations constantes, sans remettre en cause ses fondamentaux d'organisation de classe et de masse.

Alors que nous fêtons cette année les 130 ans de la CGT, les congrès de l'UD 69, de l'UGICT mais aussi de la confédération seront des moments tant d'héritage que de réflexions. L'histoire de la CGT est celle d'une organisation qui a su se transformer face aux coups durs. Gardons nos repères de classes et retrouvons

l'élan d'un syndicalisme de masse, capable d'affronter les défis du XXIème siècle : fragmentation du salariat, déserts syndicaux, crise écologique, offensive réactionnaire...

La liste des conquits sociaux auxquels la CGT a contribué est impressionnante, avec son socle, la Sécurité Sociale, qu'elle a concrètement mis en place sur le terrain, dès 1945. Elle a accompagné toutes les luttes, participé à l'élaboration des conventions collectives et défend, partout, le droit du travail. Tous les citoyens qui vivent sur le sol de France lui doivent en grande partie, les protections dont ils peuvent bénéficier, de la naissance à la fin de vie.

Ces 130 ans d'expérience doivent nous permettre de relever les défis contemporains. Les enjeux d'évolutions de notre organisation et de son efficacité dans sa stratégie sont grands pour affronter le siècle à venir. Pour cela le renforcement de notre organisation, par son nombre d'adhérent.es, par sa représentativité dans les élections professionnelles comme par sa capacité à rassembler et à mobiliser dans la lutte, sont des enjeux qui nous sont collectivement posés pour les années à venir.

Poursuivons notre combat ensemble et rassemblés pour peser de toutes nos forces, pour faire entendre et gagner les revendications des travailleuses et travailleurs qui nous font confiance, c'est la meilleure façon de fêter les 130 de notre belle CGT !

Samedi 20 septembre, dans le cadre des journées du patrimoine : Journée portes ouvertes des Unions Locales de Villeurbanne, Vaulx en Velin et de St Priest ainsi que que la Bourse du Travail de Lyon de 10h à 17h !

130 ANS DE LUTTE CONTRE L'EXTRÊME DROITE



Des grèves de la dignité aux luttes contre les licenciements : les travailleurs immigrés de Citroën et Talbot, 1982-1984

Dans un contexte mondial marqué par la montée de l'extrême droite, l'accélération de la casse des droits des travailleuses et travailleurs et la prédation des multinationales, nous devons porter un regard indispensable dans notre lutte commune pour l'émancipation de la classe de travailleurs.

Les actes racistes ont augmenté en France de +36% et ce malgré un faible taux de dépôt de plainte. En effet, 96% des personnes estimant avoir subi au moins un acte raciste au cours de l'année ne porte pas plainte, selon l'INSEE.

Cette montée du racisme en France est bien sûr une des conséquences de la montée de l'extrême droite qui désigne « l'autre » comme seul responsable des maux économiques et sociaux de notre pays. Ces discours de haine se diffusent dans les médias et dans le discours d'une part importante des politiques, jusqu'au plus haut sommet de l'état. Ils visent de fait tous nos concitoyen.nes ressemblant de près ou de loin à l'idée que l'on se fait d'un étranger.

Le contexte de guerre à Gaza participe aussi de la haine anti-musulmans et anti-juifs. Les actes violents contre les personnes porteuses de signes religieux sont aussi en

augmentation. Les dégradations contre les lieux de cultes, allant parfois jusqu'à la mise en danger des personnes, se multiplient parfois dans le silence des autorités. Ces actes sont parfaitement assimilables à

des actes racistes et ne peuvent pas être minimisés.

Nous sommes solidaires des travailleuses et travailleurs français.es ou étranger.es victimes de racisme ainsi que de leurs familles. Nous réaffirmons que ce n'est pas l'immigration qui crée le dumping social mais l'absence de droits.

Notre CGT a le devoir de dénoncer, condamner toutes

les agressions xénophobes, antisémites et racistes. N'attendons pas qu'on le fasse à notre place. Notre engagement quotidien n'est pas vain. Débattre et expliquer reste le seul moyen de convaincre.



Renforcer notre organisation est crucial dans ce moment, où le syndicalisme est un rempart contre la haine et les divisions. Plus nombreux nous pouvons continuer à porter nos exigences sociales.

Le Comité Régional CGT Auvergne Rhône Alpes met à disposition des organisations CGT une exposition qui retrace 130 ans de lutte contre l'extrême droite.

En effet, ennemis jurés de notre organisation, ils ont déclaré en 2017 vouloir interdire la CGT.

Marion Maréchal et d'autres ont annoncé vouloir remettre en cause le droit de grève, supprimer le financement des organisations, les seuils et le droit syndical.



Ils revendiquent par ailleurs la concorde, comme sous Pétain, avec une sorte de charte du travail niant les intérêts antagonistes de classe.

Notre Organisation Syndicale a toujours été l'ennemie de l'Extrême Droite car elle s'est toujours inscrite en défenseuse de la République.

Du boulangisme (Général Georges Boulanger, ministre de Guerre en 1886) financé par les forces réactionnaires monarchistes et bonapartistes, où les forces républicaines cégétistes contribuèrent à sa chute.

Aux ligues fascistes et nationalistes de 1934, contre lesquelles la CGT décide d'une grève générale de 24h le lundi 12 février 1934, pour faire face à la menace fasciste et pour la défense des libertés politiques.

En passant par le poujadisme des années 1950 et la radicalisation du mouvement qui provoquera une réaction de la CGT via sa déclaration le 25 janvier 1955.

Indépendante mais pas neutre, le positionnement de la CGT est constant en 130 ans d'histoire.

L'indépendance vis-à-vis des organisations politiques ne signifie pas l'apolitisme ou la neutralité.

Contrairement à ce qu'annonce les médias et certains politiques, la CGT a toujours pris ses responsabilités quand la République était menacée par l'extrême droite, notamment en 2002, 2017, 2022 ou encore 2024.

Résolument antifasciste, hier comme aujourd'hui, la CGT est pleinement engagée dans la lutte contre l'extrême droite. Le pôle de l'UD de lutte contre l'extrême droite, ses idées, ses pratiques a permis d'élaborer une première plaquette sur les dangers que représente l'extrême droite pour la République et la Démocratie.

**VIVE LA LUTTE, VIVE LA CGT,
VIVE L'HUMANITÉ DANS SA DIVERSITÉ**

FORMATION SYNDICALE :

Lutte contre les idées d'extrême droite

- Du 29 au 30/09/2025
- Du 3 au 06/11/2025
- Du 15 au 16/12/2025

Inscrivez-vous !

formation.syndicale@cgt69.com

Vous êtes adhérent CGT ? Vous êtes protégé.

Résolument ancrés dans le secteur de l'économie sociale, nous démontrons qu'il est possible de conjuguer efficacité économique, solidarité et création de valeur sociale. Depuis 40 ans, des contrats Macif protègent les adhérents et militants CGT à jour de leurs cotisations lors de leurs activités syndicales et professionnelles.

Dès votre adhésion, vous êtes protégé dans le cadre de votre activité syndicale.



Vous êtes garanti en cas d'accident survenu dans le cadre des activités et missions confiées par la confédération ou l'une de ses structures suite à :

- des dommages corporels dus à un accident garanti (perte de salaire⁽¹⁾, invalidité⁽²⁾, incapacité permanente⁽³⁾, décès)
- la mise en cause de votre responsabilité civile ; si vous occasionnez des dommages corporels, matériels ou immatériels à un tiers, la Macif indemnise la victime des dommages subis.

La Macif et la CGT sont partenaires pour soutenir votre engagement. C'est pourquoi, lorsque vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, nous sommes à vos côtés pour sécuriser votre action militante.

Pour en savoir plus,
scannez ce QR Code



Les garanties citées sont accordées dans les conditions et limites fixées aux contrats souscrits.

(1) En cas d'arrêt de travail de plus de 15 jours.

(2) Taux d'invalidité supérieur ou égal à 5% retenu par le médecin expert.

(3) Incapacité permanente à partir de 66%.

Crédit photo : Svitlanahulko85 / Panther Media / GraphicObsession.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.



Soutenir chacun, c'est s'engager auprès de tous.

Notre action sociale agit dans trois grands domaines : le handicap, la santé et la maladie, la précarité pour apporter son soutien aux plus fragiles et favoriser l'inclusion de tous dans la société.

groupe-apicil.com

SANTE | PREVOYANCE | EPARGNE & SERVICES FINANCIERS | RETRAITE

**GRUPE
APICIL**
UNIKES, ENSEMBLE

APICIL Transverse Association de moyens du Groupe APICIL régie par la loi du 1er juillet 1901, n° SIREN 417 591 971 - siège social: 38 rue François Peissel 69300 Caluire-et-Cuire **GRESHAM Banque** SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 997 634 €, RCS Paris 341 911 576, N°14.120, siège social : 20 rue de la Baume - CS 10020 - 75383 Paris Cedex 08. Établissement de Crédit 14.120 soumis au contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest - CS 92459 75436 Paris Cedex 09 **APICIL Asset Management** SA au capital de 8 058 100 € - RCS Paris 343 104 949 - SGP - Agrément AMF n° GP 98038 Siège social 20 rue de la Baume - CS 10020 - 75383 Paris CEDEX 08
Photo : Shutterstock - IN21/FCR0013 - communication publicitaire à caractère non contractuel